

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**CAPTAN 480 SC****01 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur du produit**

Nom commercial Captan 48% SC, Captan 480 SC

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Catégorie d'usage principale Fongicide à usage agricole

1.3 Fournisseur

Sharda Cropchem Ltd. (anciennement connu sous le nom de Sharda Worldwide Exports Pvt. Ltd.)
2nd floor, Prime Business Park
Dashrathlal Joshi Road
Vile Parle (West)
Mumbai - 400056 India
T + 91 22 6678 2800 - F + 91 22 6678 2828
regn@shardaintl.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence: CANUTEC 1(613) 996-6666 / 1-888-226-8832**02 Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE: R38-R43-R40-R50

Classification selon le règlement (CE) No. 1272/2008 [CLP]: H317; H351; H400

2.2 Éléments d'étiquetage

Classification selon le règlement (CE) No. 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP):



GHS08



GHS09

Mention d'avertissement (CLP) attention

Mentions de danger (CLP)

H351 - Susceptible de provoquer le cancer

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

Conseils de prudence (CLP)

P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation

P308+P313 - En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
 P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin
 P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
 P391 - Recueillir le produit répandu
 EUH401 - Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques à la santé humaine et l'environnement

03 Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nom chimique	Numéro CAS	Concentration % poids/poids	Classification selon la directive 67/548/CEE	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008	
			Code(s) des mentions de danger; Phrase(s) R	Code(s) des classes et Catégories de danger	Code(s) des mentions de danger; Phrase(s) H
Captane	N° CAS 133-06-2 N° CE 205-087-0 N° Index 613-044-00-6	41.63	Carc. Cat. 3 R40; T R23; Xi R41; R43; N R50	Carc. 2 Acute Tox 3 Eye Dam.1 Skin sens.1 Aqua.acute 1	H351 H331 H318 H317 H400
Acide acétique	N° CAS 64-19-7 N° CE 200-580-7 N° Index 607-002-00-6	<2	R10 C; R35	Flam.liq.3	H226
Hexamethylenetetramine	N° CAS 100-97-0 N° CE 202-905-8 N° Index 612-101-00-2	<2	F; R11 Xi; R43	Flam. Sol. 2 Skin Sens. 1	H228 H317

04 Premiers soins

4.1 Description des premiers soins

Conseils généraux	Emporter toujours le récipient d'origine, l'étiquette et la fiche de données de sécurité lorsque vous appelez le numéro d'urgence ou si vous allez consulter un médecin.
Inhalation	Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener à l'air frais.
Contact cutané	Enlever immédiatement tout vêtement contaminé. Laver abondamment à l'eau.
Contact avec les yeux	Rincer les yeux immédiatement et abondamment sous l'eau courante, garder les paupières écartées.
Ingestion	Rincer la bouche immédiatement à l'eau. Consulter un médecin.

05 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eau pulvérisée (Ne PAS utiliser de jet d'eau). Poudre chimique sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion
dangereux

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et oxydes d'azote peuvent être
dégagés.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements protecteurs bien ajustés.

06 Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour les non-secouristes	En cas d'urgence, porter un appareil de protection respiratoire. Porter un équipement de protection des yeux, de protection des mains et de protection du corps.
Équipement de protection	Faire attention. Éviter les remontées de poussière. Ventiler adéquatement et laver la zone de déversement. Des déversements de grandes quantités peuvent être dangereux pour l'atmosphère environnante. Aviser les autorités compétentes.
Procédures d'urgence Pour les secouristes	Évacuer le personnel en cas d'urgence. Selon les risques, porter un long tablier ajusté et des bottes ou des vêtements résistant aux produits chimiques. Les vêtements doivent être étanches à la poussière. Le port d'une protection des voies respiratoires est obligatoire. Porter des lunettes de sécurité à coques étanches. Porter des gants en tout temps.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Mise en danger de l'eau potable et de l'environnement. Empêcher les effluents de pénétrer dans le système d'égout. Éviter tout rejet dans le sol, les lacs et les ruisseaux. Avertir les autorités compétentes en cas de fuite.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage	Ramasser immédiatement le produit répandu en balayant soigneusement et déposer dans un récipient proprement étiqueté. Décrire le contenu systématiquement et apposer des mentions de danger et les phrases-R et S sur l'étiquette. Confier aux autorités compétentes aux fins d'élimination. Laver la zone souillée immédiatement et soigneusement après l'enlèvement du produit de déversement.
-----------------------	--

Autres informations Les gants en textile ou en cuir ne sont pas adéquats.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Se référer aux considérations relatives à l'élimination dans la section 13
Voir mesures de protection sous la section 8

07 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher les effluents de pénétrer dans les égouts. Ne pas contaminer les eaux de surface ou les fossés avec les produits chimiques ou les récipients usagés.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.

Se laver les mains après toute manipulation.
Enlever les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans des aires de repas. Laver les vêtements de protection soigneusement après l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage Conserver uniquement dans le récipient d'origine, hermétiquement fermé dans un endroit sécuritaire. Garder dans un endroit sec à l'abri du gel et convenable au stockage des pesticides. Entreposer dans un milieu bien aéré, à la température ambiante. Protéger de l'exposition à la lumière.

Informations additionnelles sur les conditions de stockage

Laver à fond le récipient, verser les eaux de lavage dans un pulvérisateur et mettre au rebut de façon sécuritaire.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Traitement fongicide

08 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune valeur de limite d'exposition connue.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures de protection	Des mesures d'ordre technique prioritaires.
Protection des voies respiratoires	Filtres de classe P2 ou P3, codés de couleur blanche, si nécessaire.
Protection des mains	Porter des gants. Les gants en textile ou en cuir ne sont pas adéquats.

09 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide; suspension concentrée
Apparence	liquide ivoire clair
Odeur:	aromatique
pH (solution aqueuse 1%)	3.8
Pression de vapeur	2.01×10^{-4} Pa à 50°C (captane)
Densité relative	1.153 g/ml à 20°C
Tension superficielle	44.4 mN/m (1% dilution)
Solubilité dans l'eau (20°C)	non applicable (suspension concentrée)
Point d'éclair:	non applicable
Température d'auto-inflammation	non applicable
Propriétés explosives	non explosif
Propriétés comburantes	non comburant

10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Aucune information disponible
10.2 Stabilité chimique	Aucune information disponible
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Aucune information disponible
10.4 Conditions à éviter	Aucune information disponible

10.5 Matières incompatibles Aucune information disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux Aucune information disponible

11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Mélange Captan 480 SC

Toxicité aiguë: Irritant pour la peau et sensibilisant de la peau

Mutagénicité sur

les cellules germinales: Aucun effet (selon les propriétés des composants)

Toxicité pour la

reproduction: Aucun effet (selon les propriétés des composants)

Cancérogénicité: Effet cancérogène suspecté — preuves insuffisantes (captane)

Teratogénicité: Aucun effet (selon les propriétés des composants)

11.2 Propriétés toxiques pertinentes au mélange

DL₅₀ (orale, rat): > 2500 mg/bw kg

DL₅₀ (dermique, rat): > 2000 mg/bw kg

CL₅₀ (inhalation, rat): > 3.6 mg/l air

Irritation de la peau (lapin): irritant

Irritation oculaire (lapin): non irritant

Sensibilisation cutanée (cochon d'inde):
sensibilisant (captane)

11.3 Information sur les voies d'exposition probables

Ingestion, inhalation, contact cutané et contact avec les yeux.

11.4 Autres informations:

Aucune donnée disponible.

12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Données expérimentales (captane)

CE₅₀ (48h) Daphnia magna: 3.4mg/L (captane)

CE_{50b} (72h) algues: 1.6 mg/L (captane)

CL₅₀ (96h) truite: 98 µg/L (captane)

12.2 Persistance et dégradabilité de la matière active captane

Persistance: Non persistant (captane)

Biodégradation: Difficilement biodégradable (captane)

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de répartition n-octanol/ eau (log Pow): 2.57 (captane)

12.4 Mobilité dans le sol

Mobile dans le sol (captane)

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non applicable

12.6 Autres effets néfastes

Aucun rapporté

13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit / Élimination des emballages Laver le récipient à fond, verser les eaux de lavage dans un pulvérisateur. L'élimination doit se faire en vertu de la réglementation locale.

Information pertinente à l'élimination Ne pas jeter à l'égout.
Dans les égouts

14 Informations relatives au transport

14.1 ONU/ n° d'identification 3082
14.2 Désignation officielle MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, Liquide, N.S.A. (captane)
14.3 Classe de danger 9, divers éléments et matières
14.4 Groupe d'emballage III
14.5 Danger pour l'environnement Polluant marin
14.6 Précautions spéciales à prendre par l'utilisateur Consulter la réglementation locale en vigueur
14.7 Règlement. du transport (TDG) : Produit non réglementé en vertu du TDM lorsqu'il est transporté uniquement par voie terrestre, dans un véhicule
Règlement. du transport : routier ou ferroviai

15 Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche de donnée de sécurité est conçue selon le règlement (CE) no. 1907/2006 et ses révisions:
La législation nationale pertinente applicable peut être trouvée dans la FS nationale.

Réglementé en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires.

Évaluation de la sécurité chimique: Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.

16 Autres informations

Pour le mode d'emploi, se référer à l'étiquette du produit

Texte intégral des phrases de risque R et H citées dans les sections 2 et 3. Voir ci-dessous aux fins de référence

R10 Inflammable
 R11 Facilement inflammable
 R23 Toxique par inhalation
 R35 Provoque de graves brûlures
 R40 Effet cancérigène suspecté — preuves insuffisantes
 R41 Risque de lésions oculaires graves
 R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
 R50 Très toxique pour les organismes aquatiques

H351 Susceptible de provoquer le cancer
H317 Peut provoquer une allergie cutanée
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques
H226 Liquide et vapeurs inflammables
H318 Provoque des lésions oculaires graves
H331 Toxique par inhalation
H228 Matière solide inflammable

AVIS DE NON RESPONSABILITÉ :

Les informations contenues dans ce document sont fournies uniquement à titre de guide pour la manipulation de ce matériel spécifique et ont été préparées de bonne foi par du personnel techniquement compétent. Il n'est pas destiné à être tout compris et la manière et les conditions d'utilisation et de manipulation peuvent impliquer d'autres considérations. Aucune garantie d'aucune sorte est donnée ou est implicite et Sharda CropChem Ltd ne sera pas responsable des dommages, pertes, blessures ou dommages indirects pouvant résulter de l'utilisation ou de la confiance accordée aux informations contenues dans la présente. Cette fiche de données de sécurité est valable pour trois ans. Ce produit est assujéti à la Loi sur les produits antiparasitaires et est exempté des exigences relatives à un système (FDS) conforme au SIMDUT. Les propriétés dangereuses de tous les ingrédients ont été prises en compte dans la préparation de cette fiche de données de sécurité. Lire intégralement la Fiche de données de sécurité pour l'évaluation complète des risques de ce produit.